

Cresppa



Journée doctorale du CSU

Lundi 4 avril 2022

Programme

9h-9h30 : Accueil café

Mot d'introduction (5 minutes)

Session 1 : 9h40-11h

Culture(s) légitime(s) et rapports de pouvoir

Pierre Joffre

Luttes de classe(ment). Trajectoires professionnelles, rapport aux pouvoirs publics et relations sociales dans un immeuble classé.

Cette communication vise à analyser les rapports conflictuels à l'intérieur d'une copropriété dans un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, au regard du rapport aux pouvoirs publics et des trajectoires professionnelles de 3 habitant.es. Deux d'entre eux ont pris part activement à l'inscription de l'immeuble, en montant le dossier auprès de la Direction régionale des affaires culturelles, tandis que l'autre s'y est opposée sans succès. En analysant leurs trajectoires professionnelles notamment, nous apporterons une analyse en termes de rapport aux différentes strates de l'action publique pour comprendre la position de chacun vis-à-vis de cette procédure de classement. La communication présentera les caractéristiques de l'immeuble et s'appuiera sur des entretiens approfondis avec ces habitant.es, en évoquant également leurs trajectoires résidentielles au regard des dites caractéristiques.

Discutant : Lorenzo Barrault-Stella

Brianne Dubois

Quel effet l'essor des fondations d'art privées a-t-il sur les profils d'artistes exposés en France ?

Le marché n'est pas une réalité désincarnée et autorégulée : son fonctionnement repose sur un ensemble d'institutions - comme les labels - qui donnent accès à l'information (Karpik 1996). Ce besoin d'information est particulièrement important pour le marché de l'art

contemporain, où l'incertitude sur la valeur des œuvres d'art - et leur prix - est élevée (Velthuis 2005). Le marché de l'art dépend ainsi fortement des musées qui exposent des artistes et accroissent leur réputation symbolique (Moulin 1992). Mais que se passe-t-il lorsque de nouvelles institutions de labellisation apparaissent ? Ce phénomène se produit dans le paysage institutionnel français, où l'intervention publique est historiquement forte mais où des super-collectionneurs (Crane 2009) créent aujourd'hui des fondations d'art contemporain privées. L'objectif de cette communication est d'analyser comment les profils des artistes exposés par ces nouvelles institutions privées diffèrent de ceux présentés par les institutions publiques.

Je compare la programmation de deux musées publics et de deux fondations privées parmi les plus importants en Ile-de-France entre 2018 et 2020. J'utilise les sites web des lieux d'exposition et des artistes pour constituer une base de données de 618 artistes, et une méthode d'analyse de classes latentes pour identifier cinq profils d'artistes. J'étudie enfin la programmation des musées à travers leurs « portefeuilles », c'est-à-dire la part de chaque profil qu'ils exposent. J'observe que les fondations privées reproduisent, au niveau français, les hiérarchies internationales qui favorisent les stars internationales, principalement américaines. En revanche, les musées publics ont des programmations diversifiées en termes de nationalité ainsi qu'en termes de niveaux de notoriété. La montée en puissance des fondations privées en France pourrait donc renforcer les acteurs les plus forts sur le marché français et international : les artistes et les galeries intégrés internationalement.

Discutant : Karim Hammou

11h-11h15 : Pause

Session 2 : 11h15-12h35

Immigration et relations aux institutions

Thomas Douniès

Passeur·se·s d'école. Scolarisation des immigrant·e·s et recomposition des frontières entre fonctionnaires et militant·e·s aux marges de l'État social

L'accès à l'école des immigrant·e·s est soumis en France à une procédure préalable qui le rend indirect. Pour les jeunes en âge d'intégrer l'enseignement secondaire, l'obligation du passage dans les « cellules de positionnement » de l'Éducation nationale vise à rationaliser l'action publique en régulant le rythme et la destination de leur placement au sein de l'institution. Dans un contexte de hausse de l'immigration juvénile et de limitation des dépenses dans le service public éducatif, l'allongement du circuit de scolarisation s'articule à une politique de la pénurie conduisant à une mise en concurrence des publics, l'accès à l'école de certains se faisant par – et au nom de – l'exclusion d'autres. Cette communication analyse comment ce phénomène reconfigure les relations entre les institutions publiques concernées et les militant·e·s de la cause des étranger·e·s, et les conditions dans lesquelles ces dernier·e·s en viennent (ou non) à jouer les « passeur·se·s d'école ». Elle s'appuie sur une enquête multi-située réalisée dans une ville moyenne du nord de la France auprès des différent·e·s protagonistes qui interagissent aux marges de l'État (fonctionnaires, militant·e·s, populations immigrées). En donnant à voir les recompositions des frontières entre administration et espace de la contestation, la scolarisation des immigrant·e·s éclaire plus largement ce que les transformations de l'action publique font aux modes de gestion des populations minoritaires dans la France contemporaine.

Discutante : Yasmine Siblot

Julia Descamps

“Faire les papiers”, (dé)faire famille. La circulation des ressources administratives au sein des familles immigrées, entre solidarité, subordination et indépendance

Depuis le début des années 2000, la France délivre chaque année entre 80 et 90 000 premiers titres de séjour portant le motif « familial ». Il s'agit du principal motif de régularisation des étrangers ; cependant, les papiers « membre de famille » ou « vie privée et familiale » recouvrent une très grande variété de situations possibles, et n'épuisent pas la diversité de l'immigration familiale qui passe parfois par d'autres canaux. À partir d'études de cas ethnographiques et de traitements statistiques, cette communication vise à étudier l'expérience des papiers au sein des familles immigrées, du point de vue légal pratique, et analyser ce que ces arrangements et transmissions font aux liens de parenté. En tant que documents juridiques, les papiers tracent des frontières administratives, et parfois physiques, au sein des familles migrantes, et mettent ainsi au jour les catégories de la parenté et comment celles-ci sont performées au quotidien. Mais les papiers sont également des supports de pratiques : par sa matérialité, « la paperasse » relève de l'administration domestique, et distribue les rôles – ainsi que les rapports de force – au sein des familles. Ce travail propose donc de mettre en lumière la manière dont les familles immigrées se construisent et se déconstruisent au gré des identifications juridiques, et du travail d'administration de la preuve qui les accompagnent.

Discutante : Sibylle Gollac

12h35-14h30 : Pause déjeuner et café

Session 3 : 14h30-15h50

Fabrique des politiques : approches par le haut et par le bas

Mariana Tournon

La fabrique d'une « politique de peuplement » dans les années 1980-90.

Basée sur le croisement d'archives non versées de la direction d'un office public municipal et d'un bureau d'études avec des entretiens menés auprès des cadres de cette administration locale, la présentation reviendra sur les modalités d'émergence et de conduite de ce qui est baptisé comme une « politique de peuplement » dès les années 1980. Ce mode d'administration des logements et des locataires s'appuie sur une perception racialisante qui est prégnante mais répond aussi à un souci d'économie budgétaire. Nous verrons quelles formes concrètes ont pris ces modes d'administration mais aussi comment ils ont été portés par l'arrivée de profils nouveaux au sein du personnel d'encadrement de l'Office mais aussi par l'intervention continue d'un bureau d'études travaillant sur contrat dans la localité pendant une dizaine d'années.

Discutante : Françoise de Barros

Dimitri Courant

Le nouvel esprit du tirage au sort. Principes démocratiques et représentation politique des mini-publics délibératifs

Le retour du tirage au sort en politique est désormais un phénomène social mondial, alimenté par de nombreux travaux académiques, revendications militantes et expérimentations démocratiques. Les mini-publics délibératifs regroupent des citoyens tirés au sort qui auditionnent des experts et débattent pour faire des recommandations de politiques publiques. Pourquoi le tirage au sort connaît-il un succès grandissant, et pourquoi est-il mis en avant à la fois par des élites modérées pro-élection et par des activistes souhaitant une démocratie radicale ? Quelle dynamique politique les usages contemporains du tirage au sort favorisent-ils, un renforcement oligarchique ou bien démocratique ? Cette thèse réalise une analyse comparative basée sur des enquêtes qualitatives portant sur : les assemblées citoyennes irlandaises (Irlande), la Convention Citoyenne pour le Climat, le Grand Débat National, et le groupe citoyen du CESE (France). Quatre axes sont étudiés : la genèse des mini-publics, leurs fonctionnements, leurs effets et légitimités, ainsi que leurs institutionnalisations. Cette recherche révèle qu'un nouvel esprit du tirage au sort reposant sur la « légitimité-humilité » explique en partie les soutiens paradoxaux dont la sortition bénéficie. Les critiques de l'élection soutiennent le tirage au sort car la légitimité-humilité peut contribuer à la non-domination des représentés. Cependant, les partisans du gouvernement représentatif voient dans la légitimité faible des mini-publics consultatifs le moyen d'intégrer la critique sans menacer les fondements du système élitiste.

Discutant : Mathieu Hauchecorne

Clôture 16h

Comité d'organisation :

Julia Descamps julia.descamps@ined.fr

Angèle Jannot angele.jannot@ined.fr

Pierre Joffre pierre.joffre@ehess.fr